

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS438

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« fraudes »,

insérer le mot :

« constatées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.